



# DÉBATS DU SÉNAT

---

1<sup>re</sup> SESSION

•

41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

•

VOLUME 148

•

NUMÉRO 82

---

## LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le Programme d'études canadiennes  
à l'étranger

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le mardi 29 mai 2012

## LE SÉNAT

Le mardi 29 mai 2012

### LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

#### LE PROGRAMME D'ÉTUDES CANADIENNES À L'ÉTRANGER

**L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :** Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat et porte sur la récente décision du ministère des Affaires étrangères d'abolir le Programme d'études canadiennes à l'étranger.

Ce programme, destiné aux universitaires étrangers qui souhaitent faire de la recherche sur le Canada, permet aussi de promouvoir l'enseignement et la publication d'ouvrages sur le Canada dans diverses disciplines. Il faut savoir que, pour chaque dollar investi au Canada, 14 \$ sont dépensés par les chercheurs et professeurs de la communauté internationale des études canadiennes.

Le gouvernement répète sans cesse qu'il veut promouvoir le commerce, l'investissement et les intérêts canadiens à l'étranger. Comment mieux faire valoir ces priorités qu'avec un tel programme qui coûte très peu au Trésor public et qui donne d'excellents résultats, d'après les vérifications du gouvernement?

Madame le leader pourrait-elle nous expliquer les raisons de cette décision qui semble aller à l'encontre même des priorités du gouvernement?

[Traduction]

**L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) :** Honorables sénateurs, comme je l'ai dit ici même bien des fois, divers ministères ont fait une auto-évaluation et ont soumis plusieurs propositions au gouvernement selon lesquelles certains organismes et activités ne semblent plus nécessaires. Ils ne sont plus utiles et d'autres organisations ont comblé le vide.

En ce qui concerne ce programme précis, je vais prendre note de la question du sénateur.

**Le sénateur Tardif :** Honorables sénateurs, ce programme coûte environ 5 millions de dollars par an aux contribuables, et il se traduit par des dépenses de plus de 70 millions de dollars par an au Canada. Le programme s'est largement autofinancé.

Pour situer le coût du programme dans son contexte, je signale que l'Allemagne consacre 5 millions de dollars par an à ses relations universitaires avec le Canada seulement. De plus, le programme est un excellent moyen de trouver des fonds supplémentaires auprès d'autres sources, comme des fondations et des gouvernements étrangers. Les effets de cette coupe seront donc amplifiés.

Permettez-moi de citer M. John Graham, ancien diplomate canadien qui dirigeait la division des relations universitaires au ministère des Affaires étrangères lorsque le programme a été lancé. Il a dit :

Les études canadiennes sont un peu comme un moteur hybride. On y verse un peu de carburant, et les universités et les gouvernements étrangers maintiennent la batterie chargée. C'est tellement rentable qu'il serait stupide de supprimer ce programme.

Madame le leader, pourquoi le gouvernement, en éliminant ce programme, met-il en péril des millions de dollars de retombées économiques, sans compter beaucoup d'influence, de présence et d'alliés sur la scène internationale qui ont contribué à la promotion des intérêts canadiens?

• (1500)

**Le sénateur LeBreton :** Je le répète, je dois me renseigner davantage sur ce dossier, mais je m'empresse d'ajouter que citer d'anciens responsables de programmes qu'ils ont probablement élaborés eux-mêmes n'est pas la façon la plus efficace de me convaincre qu'il s'agit ici d'un programme qu'il vaut la peine de conserver.

Honorables sénateurs, dans le cadre de cet exercice d'analyse des coûts destiné à faire réaliser des économies au gouvernement, chaque ministère, par l'entremise de ses hauts fonctionnaires, a énuméré des programmes maintenant jugés inefficaces ou trop coûteux, ou qui ont été remplacés par d'autres programmes offrant de bien meilleurs résultats.

Quant à ce programme en particulier, comme je l'ai dit plus tôt au sénateur Tardif, je serai heureuse de lui fournir une réponse écrite plus détaillée.

**Le sénateur Tardif :** Je remercie madame le sénateur de sa réponse. J'apprécierais également qu'elle précise quel programme a remplacé le programme existant.

**Le sénateur LeBreton :** Je n'ai pas voulu laisser entendre qu'un autre programme l'aurait remplacé. Ce que j'ai dit, c'est que dans l'ensemble, les fonctionnaires ont énuméré des programmes qui n'avaient plus leur raison d'être. Certains de ces programmes s'appuyaient sur les universités, d'autres sur le secteur privé. Dans le cas qui nous occupe, j'avoue mon ignorance. Toutefois, si un autre programme l'a remplacé, je suis certaine qu'il figurera dans la réponse.